



CH-3003 Berne, DFF

Destinataires selon
liste séparée

Publication sur le site Internet du DFF

Berne, le 18 novembre 2011

Audition concernant une modification de l'ordonnance sur les fonds propres (volant anticyclique)

Madame, Monsieur,

Nous vous présentons une modification de l'ordonnance sur les fonds propres¹ qui constitue la base légale pour la mise en œuvre d'un volant anticyclique, ainsi qu'un rapport explicatif à ce sujet. La première variante concerne une mise en vigueur avant l'introduction des dispositions concernant les fonds propres Bâle III et la deuxième après. Nous vous prions de nous faire part de votre avis sur la modification de l'ordonnance proposée par courriel à rechtsdienst@gs-efd.admin.ch, avant le 16 janvier 2012.

Monsieur Bruno Dorner, responsable des questions de réglementation au sein du Service juridique du DFF, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél: 031 322 61 90).

En vous remerciant de votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Daniel Roth
Chef du Service juridique du DFF

Annexes:

- Liste des participants de l'audition
- Modifications de l'ordonnance
- Rapport explicatif

¹ RS 952.03

Destinataires de l'audition

| | |
|--|---|
| Association suisse des banquiers (ASB) | Case postale 4182 4002 Bâle |
| Union des banques cantonales suisses | Wallstrasse 8 Case postale 4002 Bâle |
| Association suisse des banques de crédit et établissements de financement | Toblerstrasse 97 8044 Zurich |
| Association de banques suisses commerciales et de gestion | Selnaustrasse 30 Case postale 8021 Zurich |
| Association des banquiers privés suisses (ABPS) | 8, rue Bovy-Lysberg 1211 Genève 11 |
| Association des banques étrangères en Suisse | Löwenstrasse 51 Case postale 6229 8023 Zurich |